Direction Départementale de l'Equipement d'Indre et Loire
Service urbanisme aménagement et environnement

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE D'INDRE ET LOIRE

Artannes sur Indre

Extrait du PPR inondation Vallée de l'Indre

approuvé le 28 avril 2005

Plan de situation

Zones A inondables non urbanisées ou peu urbanisées, inconstructibles sauf exceptions.

- A1 aléa faible
- A3 aléa fort
- A4 aléa très fort

] Lorsque la largeur de la zone inondable est inférieure à 600 m,les nouvelles plantations ne sont pas autorisées (cf. règlement).

Zones B inondables urbanisées, constructibles sous conditions.

- B1 aléa faible
- B1b aléa faible dans les zones d'urbanisation dense
- B3 aléa fort
- B3b aléa fort dans les zones d'urbanisation dense
- B3v aléa fort dans les zones urbanisées particulièrement vulnérables

41.40

P.H.E.C cotes des plus hautes eaux connues
(référence : crue du 26 au 27 novembre 1770)
Altitudes " normales " (NGF-IGN 69)
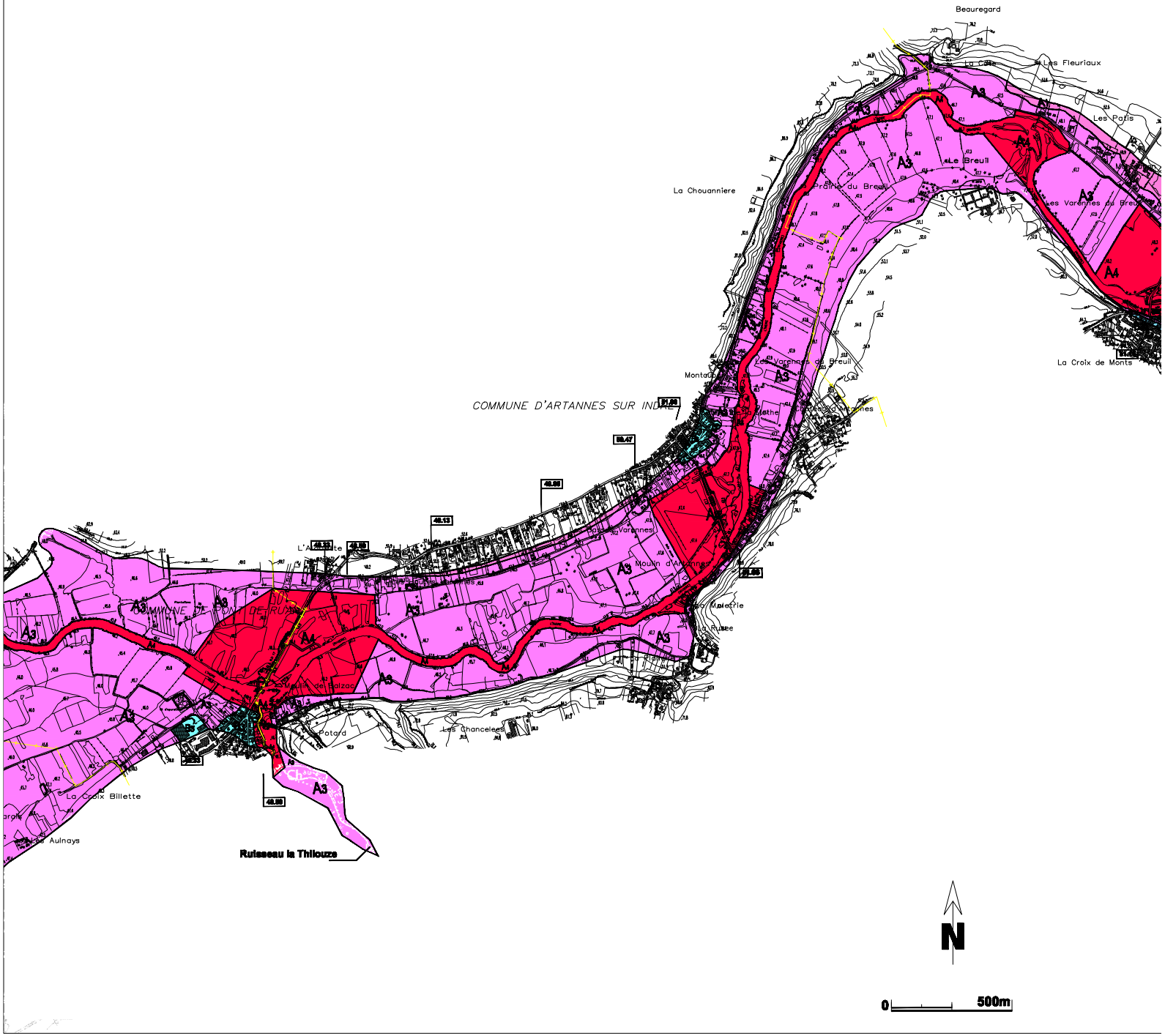
+ —— + Limites communales